

12 octobre 2006

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 11 octobre 2006, reçu le jour même, les sociétés FMR Corp et Fidelity International Limited (FIL), agissant pour le compte de fonds communs gérés par leurs filiales, ont déclaré avoir franchi en hausse, le 10 octobre 2006, par suite d'une acquisition d'actions, le seuil de 10% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir pour le compte de ces fonds 2 180 654 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 10,60% du capital et 9,80% des droits de vote de cette société (1).

Par ailleurs, FMR Corp précise qu'en vertu des contrats entre les sociétés de gestion et les administrateurs, ou les fidéicommissaires des fonds, les sociétés de gestion ont le pouvoir de prendre des décisions en matière d'acquisition et de cession des actions pour le compte desdits fonds et quelquefois des décisions concernant les droits de vote attachés aux actions détenues par ces derniers.

Chacun des portefeuilles détenus par les fonds ayant un objectif d'investissement différent, les décisions d'investissement concernant ceux-ci se prennent indépendamment et dans les intérêts des fonds gérés.

- 2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

"FMR Corp., une société américaine (dont le siège principal est situé à l'adresse suivante : 82 Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109, Etats-Unis), et Fidelity International Limited (ci-après "FIL"), une société des Bermudes (dont le siège principal est situé à l'adresse suivante : P.O. Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes), effectuent la présente notification pour le compte de leurs "mutual funds" et sociétés de gestion.

Les achats ont été effectués pour des besoins d'investissement de portefeuille. FMR Corp. et FIL pourront à l'avenir, en fonction des conditions du marché, effectuer des acquisitions supplémentaires ou des ventes de titres UBISOFT ENTERTAINMENT.

FMR Corp. et FIL n'ont pas l'intention d'acquérir des actions et des droits de vote d'UBISOFT ENTERTAINMENT, dans le but d'en prendre le contrôle, ou d'être représentées au conseil d'administration, au directoire ou au conseil de surveillance de celle-ci."

(1) Sur la base d'un capital composé de 20 578 970 actions représentant 22 254 829 droits de vote.